

LE TAM

Janvier 2022

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°37

enseignement supérieur

FORMATIONS & PROXIMITÉ

déchets

Inciter à trier

Page 6

projet

La Maison de l'Habitat

Page 22

assainissement

Contrôle de vos installations
non collectives

Page 24



Un projet de territoire finalisé. Le budget 2022 marquera le véritable point de départ de la mise en œuvre du projet de territoire. Celui-ci a fait l'objet d'une réflexion associant les forces vives de l'agglomération et d'une concertation, rendue difficile du fait des restrictions engendrées par la crise sanitaire, à l'aide de questionnaires à la population, à l'ensemble des agents et élus de nos collectivités. À la suite des orientations approuvées en conseil communautaire début juillet, de nouvelles réunions par secteurs géographiques ont été organisées et les commissions de l'agglo ont apporté une contribution complémentaire. Enfin, une réunion des conseillers communautaires prévue mi-janvier prochain viendra finaliser ce travail en précisant les projets et actions retenues.

Des moyens au service d'une ambition. Les négociations en cours avec l'État (contrat de plan État-Région, contrat de relance et de transition écologique), avec la Région Nouvelle-Aquitaine (contrat de dynamisation et de cohésion), avec le Département (contrat de cohésion des territoires), de même que les fonds européens permettront de disposer de co-financements. Aussi, dans les prochaines semaines, il conviendra d'analyser avec précision les moyens financiers disponibles pour assumer une politique volontariste d'aménagement et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Tulle agglo, espace de solidarités. L'action économique, la mise en valeur de l'environnement, l'autonomie énergétique du territoire, la qualité des services publics communautaires ainsi que l'attractivité, le vivre-ensemble en sont les lignes directrices. La communauté d'agglomération poursuivra en 2022 l'exercice de ses compétences au service de l'intérêt général. Tulle agglo est et restera cet espace de dialogue, de travail, au service d'un territoire, de ses communes, de ses habitants et de ses forces vives (entreprises, associations...) afin de construire ensemble de nouvelles solidarités.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de tous les conseillers communautaires, des vœux de santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2022.

Michel Breuilh
Président de Tulle agglo



.06



.34



.12



.15



.16

actualités

P. 04

Chocorèze, Mutuelle intercommunale. Végétalisation toit micro-crèche. Arnaques SMS. 1000 premiers jours de l'enfant. Inscriptions centre aqua. Pont rue Louisa Paulin. Demandes d'urbanisme en ligne. Inciter à trier. France Rénov'. Projet de territoire. Étude d'amélioration de la ligne ferroviaire Bordeaux-Périgueux-Brive-Tulle. Chèque vélo électrique. Job-dating des GEIQ.

économie

P. 10

Éco Pulse numérique. "J'innoveenvrai®". Vente d'un bâtiment ZA Eyreïn. Éco Pulse investissements. Nouvelles installations à Initio.

reportage photo

P. 12

Petite enfance : nouveau jardin pour les bambins.

portrait...

P. 14

Jean-François Allanic.

paroles de...

P. 15

Camille Dupuy.

dossier

P. 16

Quand les formations jouent la carte de la proximité.

projet

P. 22

La Maison de l'Habitat.

décryptage

P. 24

Contrôle des installations d'assainissement non collectif.

communes

P. 26

L'IFSI de Tulle engagé auprès de Tuberculture. Les enfants de Chameyrat préfèrent la cantine. Collectif Santé Lagraulière, Naves et Saint-Clément. Festival aux Champs. Jumelage Seilhac-Monédières - Hilpoltstein. Boulangerie à La Roche-Canillac. Lande des Chaux à Clergoux. Maisons France services.

environnement

P. 30

Sensibiliser pour mieux trier. Regroupement des propriétaires fonciers. Campus et autoconsommation collective étendue. GEMAPI sur le bassin de la Souvigne. Opération sapins. Calendrier de collecte en ligne.

culture

P. 32

Réseau des médiathèques. Du Bleu en Hiver.

tribunes

P. 35

Le Tam. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, William Raynal. **Photos et illustrations** : William Raynal, Marie Cailleaud, Lions Club Tulle Doyen, Frédéric Parical, Bains Douches Numériques, Ingérop, GEIQ de la Corrèze, Calk Studio, Caroline Gasch/Doremi, France services, Carole Massié, Rhumerie Gaillarde, Association Limousine des Challenges, Brigitte Masmonteil, Mairies de Chameyrat, Corrèze, La Roche-Canillac et Seilhac, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Frank Barrat-Arnal, Laure Martinie, Maxime Baller, Tuberculture, Du Bleu en Hiver, Nadia Mauléon, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Décembre 2021. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.



Le toit végétalisé !

La touche finale a été apportée en novembre dernier à la micro-crèche intercommunale Les P'tits Loups à Saint-Germain-les-Vergnes avec la végétalisation du toit !

Inaugurée en 2019, elle est l'une des nombreuses structures d'accueil du Pôle Petite Enfance de Tulle aggro. Mais elle est aussi et surtout un bâtiment à la pointe de la technologie : celui-ci est à énergie positive, c'est-à-dire qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme grâce notamment à la géothermie et à des panneaux photovoltaïques combinés à une isolation performante, des vitrages adaptés ou encore des luminaires basse consommation.



SALON

Ce sera Chocorrèze !

Le Salon du Chocolat et des saveurs étonnantes est de retour pour une 3^e édition les 12 et 13 mars prochains à la salle de l'Auzelou de Tulle. Organisé par le Lions Club Tulle Doyen, il permet non seulement de réaliser ses actions contre la faim, le cancer, le diabète ou encore la cécité, mais il permet de mettre en avant l'artisanat local, régional et également la jeunesse grâce aux démonstrations des apprentis. En 2019, la dernière édition fut un succès avec plus de 4 000 visiteurs. ■

Infos : www.chocorreze.com
Facebook : [Chocorreze](https://www.facebook.com/Chocorreze)
chocorreze@gmail.com
07 56 80 56 69

EN BREF

Mutuelle intercommunale

Depuis 2019, Tulle aggro, la Ville de Tulle et l'association ACTIOM proposent le dispositif "Ma Commune Ma Santé", qui garantit une solution santé adaptée aux besoins et accessibles à tous, même les plus fragiles. Habitants, commerçants, artisans, agriculteurs, professionnels libéraux, employés territoriaux ou agents municipaux installés ou travaillant sur le territoire de Tulle aggro peuvent en bénéficier.

Rencontrez le référent local d'ACTIOM lors de permanences à :

- Tulle (CCAS) : 02/03, 06/04, 15/06, 07/09, 09/11 de 13h30 à 17h30
 - Naves (mairie) : 01/03, 05/04, 14/06, 06/09, 08/11 de 9h à 12h
- Espagnac (maison des services) : 01/03, 05/04, 14/06, 06/09, 08/11 de 13h30 à 17h30

Uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48, associationaction.org

numérique

Gare aux arnaques par SMS

Message
samedi 10:08

Nous avons essayé de livrer votre colis 00073679039, mais il n'y a aucun affranchissement. Suivez les instructions ici : <http://bit.do/fnw5X>

L'arnaque aux SMS n'est pas une nouveauté mais il est important d'être toujours vigilant face à des escroqueries de plus en plus difficiles à identifier. Les périodes d'activité commerciale importante (fêtes de fin d'année, soldes...) sont une aubaine pour ces personnes qui se font le plus souvent passer pour un service de livraison de colis.

Si vous vous retrouvez face à un SMS qui vous semble suspect, prenez votre temps, il n'y a pas d'urgence. Si vous n'avez rien commandé, supprimez simplement le message. Si vous attendez un colis, observez le message, des petits détails vous sauteront probablement aux yeux (comme les fautes d'orthographe par exemple).

En cas de doute sur un mail, un appel ou un SMS n'hésitez pas à contacter les Bains Douches Numériques de Tulle qui pourront vous rassurer. ■

Contact : 1, place Martial Brigouleix - 19000 Tulle - 07 64 52 57 90
contact-bdn@corrtech.fr

1 000

La Corrèze sera le théâtre sur l'année 2022 d'une expérimentation (proposée par l'Agence Régionale de Santé et l'association Objectif Santé Environnement) autour des 1 000 premiers jours de l'enfant. Le Numéro Vert 0 800 119 120 est à la disposition des futurs et jeunes parents corréziens autour des questions de l'environnement et de la santé des jeunes enfants.

Centre aqua

Les inscriptions vont ouvrir

Aquaphobie, initiation, apprentissage ou encore perfectionnement, adultes et enfants sont invités à s'inscrire pour la 2^e session de l'année des cours de natation au centre aqua intercommunal. Les inscriptions et les tests auront lieu du 1^{er} au 4 février, aux heures des cours. La session se compose de 15 séances hebdomadaires successives (hors vacances scolaires). Certificat médical obligatoire. ■

Infos et liste complète des activités : agglo-tulle.fr.

EN BREF

Urbanisme : vos demandes en ligne

Vous souhaitez déposer une déclaration préalable ou une demande de permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager ou certificat d'urbanisme ? Bonne nouvelle, à partir de fin janvier 2022, vous pourrez demander votre autorisation d'urbanisme à votre commune directement en ligne ! Avec ce service accessible 7j/7 et 24h/24, vous aurez ainsi la possibilité à terme de traiter votre dossier de manière dématérialisée pour toutes les communications : accusés de réception, lettres d'incomplétude et notification de la décision.

Tulle agglo, qui instruit gratuitement les dossiers pour le compte de 25 de ses communes* membres, met en place à partir de fin janvier un logiciel de télétransmission accessible sur sve.sirap.fr.

Pour les 18 autres communes**, la plateforme de l'État, chargé d'instruire leurs demandes, sera accessible à la fin du 1^{er} trimestre.

Enfin, si vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches, AD'AU, l'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme vous guide dans la constitution de votre dossier et le transfère pour vous au téléservice de votre commune : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221

Info + : il est toujours possible de déposer un dossier papier dans votre mairie.

*Communes instruites par Tulle agglo : Chamboulive, Chameyrat, Chanac-les-Mines, Chanteix, Le Chastang, Cornil, Corrèze, Espagnac, Eyrein, Favars, Lagarde-Marc-la-Tour, Lagraulière, Laguenne-sur-Avalouze, Naves, Saint-Clément, Sainte-Fortunade, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Jal, Saint-Mexant, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Priest-de-Gimel, Seilhac, Tulle.

**Communes instruites par l'État : Les Angles, Bar, Beaumont, Champagnac-la-Prune, Clergoux, Gimel-les-Cascades, Gros-Chastang, Gumont, Ladignac-sur-Rondelle, Le Lonzac, Orliac-de-Bar, Pandrignes, Pierrefitte, La Roche-Canillac, Saint-Augustin, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Salvador, Vitrac-sur-Montane.



PHOTO AÉRIENNE PROJÉTÉE.

Voire

Le pont rue Louisa Paulin bientôt en chantier

C'est un chantier d'une rare ampleur qui va se tenir en 2022 à Tulle. En effet, le pont (type Eiffel) de la rue Louisa Paulin sur la Corrèze, entre le Centre Culturel et Sportif d'une part et le Centre de Santé et le parking du POC d'autre part, va faire l'objet d'une réfection totale. Ancienne propriété de la SNCF jusqu'en 1970, l'ouvrage, désormais partie intégrante d'un quartier qui s'est fortement développé, présente aujourd'hui une corrosion et une dégradation importantes nécessitant son remplacement rapide. Le nouveau pont sera élargi pour accueillir un trottoir d'1m40 sur un seul côté.

Le premier trimestre 2022 sera consacré à la fabrication en usine de la charpente métallique et des éléments béton. À partir d'avril et jusqu'à la Toussaint, le pont actuel sera déconstruit (50 tonnes de matériaux seront à reti-

rer) tandis que le nouveau sera assemblé sur place et les aîlées existantes en maçonnerie seront renforcées par des micro-pieux forés. Les travaux de cet ouvrage d'art, qui est parmi les plus importants des 200 que compte l'agglo dans son patrimoine, présentent une certaine complexité en raison de la protection nécessaire de la rivière. Le budget estimatif de l'opération s'élève à 1,2 M€ à la charge de Tulle agglo.

De nombreuses perturbations seront à prévoir dans le secteur du chantier : le parking de la rue Louisa Paulin sera fermé ainsi qu'une partie de celui rue Pauphile en contrebas du pont durant toute la durée des travaux d'avril à la Toussaint. Un plan de circulation sera établi avec les services de la Ville et une information spécifique sera faite pour les riverains et usagers des services du quartier le moment venu. ■

déchets

INCITER À TRIER

En octobre dernier, les élus ont voté la mise en place de l'incitativité concernant la collecte des déchets. Une décision nécessaire et indispensable pour la qualité environnementale du territoire et la maîtrise des coûts.

Au cours des prochaines années, voire des prochains mois, le coût de traitement des ordures ménagères va inexorablement augmenter. D'ici 5 ans, les estimations prévoient une hausse de 30 à 40 % des coûts à volume constant. Seule piste possible pour éviter et absorber les hausses, trier ! Moins de déchets transportés et traités, davantage de déchets recyclés, ce sont des coûts maîtrisés et un environnement préservé. Bientôt, sur le territoire, les déchets feront donc l'objet d'un nouveau mode de financement prenant en compte la production réelle de chaque foyer : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi). Cette tarification s'inscrit dans une volonté d'encourager les comportements responsables : inciter à réduire nos déchets et mieux les trier.



quel calendrier ?



Qu'est-ce que la TEOMI et la TEOMi ?

Aujourd'hui, pour financer le Service de Collecte et de Valorisation des Déchets, les usagers paient la TEOM, un impôt calculé en fonction de la valeur locative de leur propriété. Elle apparaît sur l'avis de taxe foncière (ou dans les charges des locataires). Son montant ne dépend pas de l'utilisation du service mais uniquement de la surface du logement (même inoccupé).

La TEOMi, elle, comprend une part fixe de TEOM + une part variable liée aux quantités de déchets produits : nombre de collectes des poubelles ou nombre de dépôts dans les Points d'Apport Volontaire (colonnes). Son montant dépend donc pour partie de la production de déchets par le ménage.

Elle incite à trier en appliquant des tarifs différents suivant la nature des déchets : gratuits pour les recyclables (verre, papier, emballages) et plus cher pour les ordures ménagères.



Pourquoi mettre en place la TEOMi ?

Avec la Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), l'État impose des objectifs de réduction des déchets très stricts. Dans l'attente des décrets précis d'application, les seuils à atteindre oscillent entre 140 et 160 kg d'OM* / habitant/an.

Pour inciter à atteindre cet objectif, la loi prévoit une hausse de la TGAP (taxe appliquée sur les tonnes incinérées, de 12 €/tonne en 2020 à 25 €/tonne en 2025). La hausse de 2021 (80 000 €) a pu être absorbée par des économies de service.

À cela, s'ajoutent une augmentation du prix de l'énergie (+ 65 000 € de carburant en 2021 pour Tulle agglo non répercuté sur le montant de la TEOM) ou encore le renchérissement des coûts de traitement (remises aux normes, modernisation des centres de tri, reconstruction de l'usine d'incinération...).

Associée à une future réorganisation du service, à l'extension des consignes de tri (menée par le SYTOM 19 pour 2022), et à la valorisation future des biodéchets, l'incitativité est un vrai levier pour encourager, positiver le geste de tri et diminuer le volume d'ordures ménagères. ■

*sont considérées OM (Ordures Ménagères), les déchets n'ayant pu être valorisés en amont.

Évolution du coût du traitement des ordures ménagères (incinération)

TGAP* comprise

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes

105 € / tonne en 2021

140 à 150 € / tonne en 2024

(financement usine Saint-Pantaléon)

Soit une hausse prévisible de près de 50%



renovation énergétique

France Rénov', des conseils gratuits, neutres et indépendants

Tulle agglo et 5 autres intercommunalités* du département de la Corrèze se sont unies pour proposer à leurs habitants, le service public France Rénov' : une plateforme gratuite d'accompagnement et de conseils aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements. Présentation.

Tout commence par la volonté de l'État et de l'Ademe de renforcer le service public de conseils aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements. Appuyé localement par les Régions (Nouvelle-Aquitaine pour notre territoire), cette ambition se traduit par la création d'un dispositif national France Rénov' afin d'inciter davantage de Français à rénover leur logement. France Rénov' c'est donc un service de référence, public, gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement en matière de rénovation énergétique. Concrètement, il se matérialise par une plateforme web au plan national (france-renov.gouv.fr) et surtout un réseau de 450 guichets de proximité dans toute la France.

Un service de proximité grâce aux intercommunalités. Afin de proposer ce guichet sur le territoire, Tulle agglo s'est associée à 5 autres intercommunalités du département : les communautés de communes de Haute-Corrèze Communauté, Xaintrie Val'Dordogne, Midi Corrèzien, Vézère Monédières Millesources* et Pays d'Uzerche. Elles ont fait le choix de s'appuyer sur l'expérience et les moyens du CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) pour animer ce guichet. Concrètement, les conseillers sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient

techniques, juridiques, financiers, voire sociaux : ils vous apportent des conseils techniques personnalisés, vous aident à analyser vos devis, à rechercher des financements, à faire vos demandes d'aides et à éviter les abus et escroqueries.

Une collaboration territoriale. Loin d'être une couche en plus dans le millefeuille administratif, France Rénov' se veut complémentaire des dispositifs déjà existants. En effet les conseillers du CPIE travaillent en collaboration avec tous les acteurs de la rénovation énergétique (collectivités, financeurs, conseillers juridiques, entreprises et artisans...) afin d'orienter les ménages vers l'accompagnement (financier, technique...) le plus en adéquation avec leur projet. Ainsi, la plateforme permet d'apporter une réponse aux foyers exclus des dispositifs OPAH et OPAH-RU de l'agglo.

Rencontrer vos conseillers France Rénov'. Les conseillers effectuent des permanences sur l'ensemble des intercommunalités partenaires. Pour le territoire de Tulle agglo, vous pouvez notamment les rencontrer dans les locaux du CPIE (place Martial Brigouleix à Tulle), puis dès le mois de juin au sein de La Maison de l'Habitat (cf. p. 24 et 25) à Tulle. ■

* Sous réserve d'approbation du conseil communautaire Vézère Monédières Millesources.

Contacts et prises de rendez-vous :
CPIE Corrèze, tél. 05 55 20 88 96. Site internet : france-renov.gouv.fr



EN BREF



RÉUNION DE MICRO-TERRITOIRE AUX ANGLES-SUR-CORRÈZE.

PROJET DE TERRITOIRE

Les élus locaux sollicités

L'écriture du Projet de territoire s'achève.

Ce document cadre l'action de Tulle agglo pour les 5 prochaines années. Véritable feuille de route, il permet de coordonner l'action publique avec l'ensemble des acteurs territoriaux (communes, partenaires institutionnels, associations et citoyens) et fixe le devenir du territoire à court et moyen termes. Après une concertation des habitants et des agents territoriaux au printemps 2021 (en ligne à cause de la crise sanitaire), la consultation des élus locaux s'est poursuivie à travers des rencontres locales. En novembre, Michel Breuilh, président de Tulle agglo et Jean-François Labbat, vice-président en charge du Projet de territoire et de la Relation avec les communes sont allés à la rencontre des conseillers municipaux lors de 5 réunions dites de micro-territoires, à Laguenne-sur-Avalouze, Saint-Salvador, Saint-Germain-les-

Vergnes, La Roche-Canillac et Les Angles-sur-Corrèze. Plus d'une centaine d'élus ont répondu présent pour ces temps d'échange et de travail.

Les participants ont pu faire part des atouts de l'intercommunalité, des projets communaux ou supra-communaux mais aussi des difficultés rencontrées au quotidien à l'échelle communale. Majoritairement, la problématique de la santé et l'amenuisement de l'offre de soins de premier recours font partie des préoccupations majeures. À cela s'ajoutent des interrogations sur la collecte et la valorisation des déchets (incivilités, tri, services, taxe incitative...) et l'entretien de la voirie. Devant l'intérêt des échanges, de nouvelles rencontres (hors écriture du Projet de territoire) auront lieu chaque année sur le même modèle, afin de maintenir ce temps de partage et de discussion entre représentants locaux. ■

MOBILITÉ

Les vélos électriques ont le vent en poupe

Afin de développer les mobilités douces et d'encourager la pratique du vélo au quotidien, Tulle agglo a proposé à ses habitants en octobre dernier 50 chèques "vélos électriques" d'une valeur de 200 € à valoir pour l'achat d'un vélo à assistance électrique auprès de 4 vélocistes du territoire (soit une enveloppe globale de 10 000 €). Carton plein pour cette opération puisque les chèques, délivrés par ordre d'arrivée des demandes sur le site internet de Tulle agglo, se sont écoulés en 2 jours seulement. Face à ce succès, les élus de Tulle agglo devraient se prononcer prochainement sur la reconduction du dispositif.

3

C'est le nombre de communautés d'agglomération (Tulle, Brive et Périgueux) qui s'unissent pour lancer une étude d'amélioration de la desserte de la ligne ferroviaire Bordeaux-Périgueux-Brive-Tulle. Une association en faveur de la promotion et de la défense de cette même ligne a également été créée.



Un job-dating des GEIQ à Tulle

Connaissez-vous les GEIQ ? Il s'agit de groupements d'employeurs pour l'insertion et de qualification. Les GEIQ de la Corrèze (Agriculture – BTP – Transport) vous donnent rendez-vous le mardi 25 janvier 2022 de 9h à 13h à l'immeuble consulaire de Tulle (avenue du Docteur Schweitzer) afin de découvrir les métiers, les offres de formation et de recrutement du bâtiment, des travaux publics, de l'agriculture et du transport.

Les GEIQ recrutent, par le biais de contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation), des salariés pour les mettre à disposition de ses entreprises adhérentes. Les GEIQ restent l'employeur, organisent des parcours de formation adaptés au profil de chaque salarié dans une optique d'employabilité. Tout au long du parcours, le salarié bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement socio-professionnel assuré par les GEIQ. ■

Infos pratiques :
mardi 25 janvier, 9h-13h,
avenue du Docteur Schweitzer
19000 Tulle.
Pour en savoir plus :
www.lesgeiq.fr



ÉRIC FERRIER, DE LA RHUMERIE GAILLARDE À CHAMBOULIVE, A BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF.

numérique

Éco Pulse booste la transformation numérique

À l'automne 2021, Tulle agglo a lancé Éco Pulse numérique, son dispositif d'aides à la transformation numérique pour les TPE des secteurs du commerce, de l'artisanat, de la petite industrie et des services. Les acteurs du dispositif nous donnent leur éclairage sur le champ des possibles en termes de numérique pour ces entreprises.

L'INFO EN +

Vous souhaitez bénéficier du dispositif ?

Remplissez un formulaire en ligne sur www.agglo-tulle.fr/aides-eco-pulse-numerique.

Vous avez une question ?

Contactez Maxime Hourtoule, animateur CorrTech :
06 74 08 07 60
ecopulse@corrtech.fr

Éco Pulse, c'est quoi ? Un accompagnement sur-mesure. Pour cela, Tulle agglo a missionné CorrTech Territoire Numérique pour établir le profil numérique des entreprises, cibler leurs besoins, identifier leurs projets et les orienter vers des dispositifs existants. Puis la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze réalisent un bilan-conseil approfondi afin de co-construire un plan d'actions et d'investissements en matière de numérique. Enfin Tulle agglo attribue des aides à hauteur de 30 % des investissements.

Le numérique au service de la communication. Pour Maxime Hourtoule, animateur CorrTech : "Le dispositif Éco Pulse est un vrai coup de pouce pour les TPE du territoire. Cet apport de 30 % pour les projets numériques entre 500 et 10 000 € HT va permettre de faciliter la transition numérique de nombreuses entreprises. Éco Pulse peut vous accompagner sur la création d'un site internet qu'il soit une simple vitrine ou un site marchand, ou encore sur la partie identité visuelle, souvent mise de côté, mais tellement importante pour l'image de l'entreprise". C'est ce que confirme Éric Ferrier de la Rhumerie Gaillarde à Chamboulive et bénéficiaire d'Éco Pulse : "Le numérique est une autre façon de se faire connaître et de se vendre, il accroît

notre visibilité. Même s'il n'y a pas (encore) beaucoup de ventes via le site internet, beaucoup de personnes le visitent ! Si je devais donner un conseil, se doter d'un webmaster pour gérer le site est essentiel pour optimiser l'investissement."

Une large palette d'investissements est possible. Afin de développer son activité, d'autres solutions sont possibles : un logiciel métier qui vous fera gagner du temps sur la gestion de votre entreprise, du matériel spécifique qui vous permettra de viser de nouveaux marchés ou encore une formation qui vous permettra de mieux mettre à profit les outils dont vous disposez déjà. "Chaque projet sera étudié", confirme Maxime Hourtoule. Nicolas Chevalier, dirigeant de CGP Groupe (spécialisé dans l'immobilier, la gestion financière et patrimoniale, et la maîtrise d'œuvre travaux) a investi dans un progiciel de gestion électronique de leurs données internes. "Cette solution informatique sécurisée permet de mettre en forme électroniquement tous nos actes (mandats, conventions...) et d'être en phase avec la réglementation RGPD. De ce fait, nous échappons au classement papier et faisons un geste pour la sauvegarde de la nature. Le bilan conseil réalisé via Éco Pulse m'a permis de me poser les bonnes questions." ■



défi

Tulle "innove en vrai"

En 2022, Tulle accueillera une édition de "J'innove en vrai", la journée des défis de l'innovation proposée par l'Association Limousine des Challenges depuis 2014 ! À cette occasion, 180 élèves et étudiants de la Corrèze de la 5^e à bac + 5 vont concourir ensemble, le temps d'une journée, sur des défis lancés par des entreprises du bassin de Tulle. C'est donc le mardi 22 mars 2022 que l'espace de l'Auzelou à Tulle deviendra le centre névralgique de la créativité et de l'innovation dans un cadre pédagogique. Ces jeunes, qu'ils soient collégiens, lycéens ou étudiants, seront regroupés en petites équipes et produiront des solutions pour relever le

défi d'une des entreprises présentes et qui correspond à un besoin réel de l'activité. Généralement cela se concrétise par la réalisation d'un prototype et/ou de dessins. L'intérêt pédagogique pour les jeunes est de développer leur esprit créatif et innovant, apprendre à travailler en équipe, appréhender de manière ludique la prise de parole en public et découvrir des compétences non révélées. L'Association Limousine des Challenges espère ainsi insuffler du dynamisme lors de cette rencontre entre jeunes Corrèziens et professionnels locaux ! Portrait des gagnants dans un prochain TaM ! ■

zone d'activités

Vente de l'ex-bâtiment Tazo'Éditions à Eyrein Industrie

L'entreprise Tazo'Éditions, spécialiste de l'ameublement, a cessé son activité pour raisons économiques en décembre 2019 sur la zone d'activités des Champs de Brach à Eyrein. En 2021, Tulle agglomération, propriétaire du bâtiment, a résilié à l'amiable le crédit-bail avec Tazo'Éditions. Le conseil d'agglomération a approuvé en décembre dernier la cession du bâtiment à l'entreprise Eyrein Industrie, spécialisée dans les produits de nettoyage et de désinfectants et déjà installée sur la ZAC de la Montane et la zone d'activités de la Croix de Saint-Pierre à Eyrein. Elle utilisera ce bâtiment à des fins logistiques. ■

EN BREF

entreprises

De nouvelles installations à Initio

Focus sur 3 entreprises installées récemment à l'hôtel d'entreprises Initio.

Éliane Accary Coaching

Cette coach professionnelle et de développement personnel intervient en entreprise et auprès des particuliers pour accompagner les hommes et les femmes à révéler tout leur potentiel, à faire émerger leurs compétences et surtout à développer leur confiance en eux. Coaching individuel ou collectif, animation d'ateliers et de conférences.

Contact : 06 14 07 91 17
eliane.accary@orange.fr
 Facebook : Accary Éliane Coaching

Challancin

Challancin bénéficie d'une véritable expertise dans tous les métiers de l'hygiène et intervient dans de nombreux secteurs : bio-nettoyage en milieu hospitalier, propreté en milieu tertiaire et industriel, musées, événementiels, copropriétés, centres commerciaux, etc.

Contact : Stéphane Gadaud
 05 55 20 94 76
stephane.gadaud@challancin.fr
www.groupe.challancin.fr

Pokee Sport Publicité (PSP)

Fondée par un ancien footballeur pro, PSP a pour activité le commerce d'articles publicitaires, de vêtements personnalisés de sport et de loisirs en gros et demi-gros. Parmi ses clients : collectivités, sapeurs-pompiers, clubs sportifs, associations, entreprises...

Contact : Isabelle Piquard
 05 55 20 42 81 - ipiquard@psp03.fr
www.pokeesport-pub.fr
 Retrouvez toutes les entreprises sur : initio-tulle.fr

164 639

C'est le montant en euros des aides distribuées à 40 entreprises du territoire dans le cadre du dispositif Éco Pulse en vestissements depuis mai 2021. 50 % d'entre elles sont issues du secteur commerce et artisanat de l'alimentation, 34 % du secteur autre commerce et service, et 13 % du BTP. 45 % sont situées sur la Ville de Tulle, 10 % dans les bourgs structurants et 45 % dans les autres communes.



.01



.02



.04

petite enfance

Nouveau jardin pour les bambins

2021 a été l'année du changement pour le jardin de la Maison des enfants à Tulle qui s'est offert une nouvelle jeunesse pour le plus grand bonheur de nos jeunes bambins !

Le jardin de la crèche collective s'est complètement transformé pour devenir un véritable havre de paix pour les enfants. Un espace de 500 m² complètement repensé et remis à neuf : du sol aux jeux, de la terrasse à la végétation. Un endroit plein de découvertes et d'émerveillement, coloré, amusant et gourmand où les enfants sont tour à tour jardiniers, maraîchers, explorateurs... En bref, un lieu de vie où il fait bon vivre ! ■

.01 Une fresque en graff réalisée par l'artiste corrézien Ynoxe vient égayer les murs du jardin.

.02 Deux pergolas en bois ont été installées ramenant un peu d'ombre pour les jours de grand soleil.

.03 Les enfants attendent le retour des beaux jours avec impatience pour retrouver leurs plantes.

.04 Plusieurs nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes ont été installés au milieu de la végétation.

.05 Jeux, table de pique-nique et cabane en bois ont été remplacés.

.06 Un potager et un espace de plantations ont été aménagés.

.07 Le sol a été recouvert de liège (un procédé innovant plus naturel que le caoutchouc habituel) et de gazon synthétique.



.03



.05



.06



.07



JEAN-FRANÇOIS ALLANIC

Depuis juillet 2021, 9 personnes ont été recrutées en parcours d'insertion (c'est-à-dire avec un accompagnement socio-professionnel) à la Ressourcerie du Carnyx à Naves. Parmi elles, Jean-François Allanic, 56 ans, alias Jeff. Dans une ancienne vie, il était DJ au Blason de Tulle, patron de boîte et de restaurant à Uzerche avant que les aléas de la vie ne lui jouent quelques mauvais tours. Aujourd'hui, il déménage des meubles, répare des objets et vérifie tout le matériel électrique qui arrive à la ressourcerie.

Lorsque les gens donnent un objet c'est souvent une page de leur histoire qui se tourne et il aime profondément trouver des solutions pour que ces objets puissent aller vivre chez quelqu'un d'autre.

Cette conscience écologique et philosophique est justement l'âme de la ressourcerie. Son sens social permet de mettre un pied à l'étrier de personnes comme Jeff, un moment pour trouver sa voie, développer un projet. Et de projets, Jeff n'en manque pas. Blogueur et photographe amateur, il vient de co-créer un site internet autour du recrutement et s'est également lancé dans la fabrication de petits objets de décoration en bois récupéré, comme cet alphabet Montessori qui lui tient tant à cœur.

Car derrière la façade se cachent des failles. Celle de la dyslexie par exemple qui l'empêche de résoudre des fractions scolaires alors qu'il sait créer des algorithmes complexes avec son ordinateur, et qui l'empêche de reprendre des études car il n'a pas son bac. Mais une chose est sûre, Jeff a plus d'une ressource dans son sac.



PAROLES de championne

20 ANS ET DÉJÀ CHAMPIONNE

À tout juste 20 ans, Camille Dupuy, formée au CFA des 13 Vents de Tulle a décroché à l'automne dernier le titre de MAF [Meilleure Apprentie de France] en chocolaterie. Elle est la première femme à réaliser cette prouesse. Chapeau !

Comment s'est déroulée votre formation au CFA des 13 Vents et en entreprise ?

Après un CAP pâtisserie, je me suis dirigée vers une mention complémentaire en chocolaterie au CFA et ce fut une révélation !

On peut faire tellement de choses à partir d'une même matière première. Le CFA m'a donc permis d'acquérir des connaissances technologiques et j'ai eu la chance d'avoir comme professeur Yannick Maury, champion du monde en sucre d'art. Et bien sûr, il y a mon apprentissage chez Gaël Gorse à la chocolaterie Orfèves : c'est une belle entreprise où la matière est réellement mise en valeur.

C'est dans ce genre de maison qu'on progresse le plus ! D'ailleurs, c'est lui qui m'a poussée à tenter le concours et m'a guidée.

Un titre de MAF, ça change quoi ?

Sur mon avenir, pas grand-chose pour le moment mais c'est une très grande fierté ! Il s'agissait de créer une pièce en chocolat, ce dont je n'ai pas l'opportunité de réaliser au quotidien.

Le thème des Jeux Olympiques de Tokyo m'a inspiré avec la création d'un vase : j'ai appris de nouvelles techniques mais aussi la remise en question, la gestion du stress.

Ce concours est le reflet d'une dynamique de travail énorme.

Et maintenant ?

Toujours en apprentissage chez Orfèves à Tulle, Camille est désormais élève au CFA de Muret, mais elle ne s'interdit pas de s'installer en Corrèze. ■



L'INFO EN +

... de Gaël Gorse, chocolaterie Orfèves à Tulle.

"Les parents de Camille sont artisans bouchers-charcutiers. Elle a le travail dans le sang, quand on a vu ses parents se lever et travailler très tôt, ça compte !"

Sa pièce rêvée

Une sculpture en chocolat

Son péché mignon

Le praliné

Ses objectifs

D'autres concours, dont celui de MOF (Meilleur Ouvrier de France)



LE CAMPUS UNIVERSITAIRE FLAMBANT NEUF À TULLE.

enseignement supérieur

QUAND LES FORMATIONS JOUENT LA CARTE DE LA PROXIMITÉ

Comment être concurrentiel face aux mastodontes universitaires, aux métropoles à l'aura estudiantine écrasante et aux réformes successives ? Comment sortir du lot et être attractif dans un univers non pas impitoyable mais aux enjeux économiques majeurs ? Telle est la question... que le Tam est allé poser à deux établissements : le CFAI et le Lycée Edmond Perrier qui dispensent certaines des 19 formations du territoire. Car entendons-nous bien, former, diplômé, accompagner et orienter les apprenants (au sens large) est une nécessité pour un territoire. Pour aujourd'hui... comme pour demain.

L'inauguration en novembre dernier du campus universitaire à Tulle, en présence des élus locaux, représentants de l'État et partenaires du projet est venue poser, non pas un point final à l'engagement communautaire en faveur de l'attractivité étudiante, mais plutôt une première pierre (et non des moindres) à cet enjeu territorial, dans lequel chaque acteur à son rôle à jouer.

Si l'agglomération et la Ville de Tulle se sont naturellement proposées comme bâtisseurs (construction du restau-

rant universitaire et interentreprises et du B419 pour l'agglomération ; aménagements urbains et paysagers pour la Ville), et demain comme facilitateurs et catalyseurs d'une attractivité étudiante, les établissements formateurs sont indiscutablement les premiers acteurs et surtout les premiers atouts pour sortir du lot. Entre mobilité, proximité, prises de risques, chacun à son échelle et dans son domaine innove.

Et tous jouent la carte de la proximité, ADN de notre territoire. Rencontres. ■

AU SOMMAIRE

- .18** Le CFAI poursuit son développement.
- .19** Tutorat, le joker du Lycée Perrier.
- .20** Paroles d'étudiantes du Campus Connecté Tulle Corrèze.
- .21** Portes ouvertes et Parcoursup 2022, les dates clés.



CFAI

LE CFAI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Le Pôle formation UIMM* Limousin, constitué du CFAI* et de l'AFPI*, accueille 130 apprentis sur le site de Tulle et accompagne en moyenne 250 salariés, 50 demandeurs d'emploi et plus de 200 entreprises corréziennes par an. Un soutien de proximité essentiel qu'il renforce afin de mieux répondre aux besoins des entreprises du territoire.

Le Pôle formation UIMM Limousin est la déclinaison territoriale d'un réseau national au service du développement des compétences industrielles. Le CFAI Limousin, l'une des composantes de ce Pôle, forme apprentis, professionnels et demandeurs d'emplois. Installé depuis 30 ans à Tulle, il a su au fil des années s'adapter à l'évolution du secteur industriel et aux nombreuses réformes de la formation professionnelle. Sa présence au cœur du Campus à Tulle s'intègre parfaitement au projet AGIL (AGir pour l'Industrie en Limousin) : une implantation territoriale renforcée, associée au développement de partenariats stratégiques.

attirer de nouveaux publics en captant des étudiants et/ou apprentis venant d'autres territoires. L'objectif final étant bien sûr de permettre aux entreprises de la Corrèze de pouvoir recruter directement en local", précise Pierre Jardin, directeur général Pôle formation UIMM Limousin.

Afin de renforcer durablement son ancrage territorial, le CFAI a mis en place un nouveau partenariat avec le CFA Bâtiment depuis la rentrée 2021. "Nous avons souhaité, avec le CFA Bâtiment, proposer un BTS Électrotechnique afin de répondre au besoin des entreprises locales. Son contenu a été entièrement coconstruit. Les enseignements théoriques et pratiques sont équitablement répartis entre le CFAI et le CFA Bâtiment en fonction des spécialités de chacun. Pour cette rentrée, nous comptons 6 apprenants. Cet effectif nous permet de travailler sereinement, d'ajuster si besoin... C'est du sur-mesure pour les apprenants", explique Pierre Jardin et de conclure "Garantir une couverture territoriale de proximité est primordial pour renforcer et stabiliser le secteur industriel. Si nous parvenons à capter, former puis orienter les apprenants vers les entreprises corréziennes, nous contribuons au développement de notre territoire." ■

* LEXIQUE

UIMM : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

CFAI : Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie

AFPI : Association de Formation Professionnelle de l'Industrie

IUT : Institut Universitaire Technologique

DUT : Diplôme Universitaire Technologique

GIM : Génie Industriel et Mécanique

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

En 2018, l'antenne tulliste de l'IUT* du Limousin et le CFAI ouvrent, en partenariat, une licence pro en alternance dans le domaine de la Maintenance Industrielle avec une spécialisation en automatismes et robotique.

Cette formation d'un an est accessible non seulement aux diplômés du BTS* Maintenance du CFAI mais également du DUT* GIM*. Pour cette rentrée, la formation compte 20 apprentis dont 7 issus de l'IUT et 4 du CFAI, le reste provenant de territoires extérieurs. Ce partenariat s'appuie sur les compétences et atouts des deux structures formatrices : à l'IUT la théorie, au CFAI la pratique. "L'intérêt de mettre en place ce cursus était double : proposer aux jeunes formés dans nos établissements une poursuite d'études en local, dans un cadre de proximité et

Lycée E. Perrier

TUTORAT, LE JOKER DU LYCÉE PERRIER

Le saviez-vous ? Le Lycée Edmond Perrier à Tulle abrite différentes formations supérieures allant de la prépa aux écoles d'ingénieur au BTS. En tout, une centaine d'étudiants fréquente les bancs du lycée tulliste en post-bac. Zoom sur cette prépa de proximité.

L'INFO EN +

Pour en savoir plus sur les formations post-bac du lycée Edmond Perrier :

Prépa : 05 55 29 63 00
questions@prepa-tulle.fr
prepa-tulle.fr

BTS : 05 55 29 63 00
bts.ndrcperrier@laposte.net
btssam.edmondperrier@gmail.com
www.edmondperrier.fr

À Edmond Perrier, les lycéens se mélangent (en partie) aux étudiants. L'établissement propose une prépa scientifique (PCSI-PC*) et deux BTS (Négociation et Digitalisation de la Relation Client ; Support à l'Action Managériale). Un cadre d'études très loin de celui proposé par les grandes écoles et grands pôles d'enseignement supérieur.

La richesse d'une "petite" prépa. À "Edmond" (comme l'appellent les jeunes), les classes de prépa sont volontairement bloquées à 24 étudiants. Soit deux fois moins que dans les autres classes de préparations aux grandes écoles. Cet effectif permet aux professeurs d'accompagner au plus près les étudiants, de proposer un "quasi tutorat". Ainsi parmi les arguments de promotion, le Tam a pu lire des témoignages comme celui d'Ophély *"Une entraide et un soutien quotidien entre camarades et un esprit de compétition inexistant. [...] Les professeurs prennent le temps nécessaire pour expliquer afin que tous les élèves soient sur un pied d'égalité"*. Comment faire d'une faiblesse une force, voilà un adage qui correspond parfaitement au lycée. Et à ceux qui se demandent si le prestige ou la taille des prépas déterminent la réussite, Thibault (en promo 2021) répond "non,

seuls la détermination et le travail seront importants".

Tutorés, accompagnés, écoutés, les étudiants ne sont pas noyés dans une masse ni opprimés par un esprit de compétition. Cet environnement, qui peut sembler sur le papier défavorable, se révèle être un véritable atout. La prépa de proximité permet à chacun de trouver une place, de s'ouvrir des portes qui resteraient certainement fermées dans des promos plus grandes. Si l'on fait le bilan, la prépa de Tulle n'a pas à rougir de ses cousines : un taux de 100 % d'admissibilité en 1^{er} choix. Quant aux sorties de cursus, elles résultent d'un choix assumé et se traduisent par des poursuites d'études à l'Université pour accéder au professorat ou à la recherche.

Dans un environnement hyper-concurrentiel, le lycée déploie ses arguments. Dernière carte sur la table : celle de l'internat. Un pool de 16 chambres individuelles entièrement dédiées aux étudiants de la prépa ; ces derniers n'étant pas seulement des locaux. ■

**Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur - Physique Chimie.*



PAROLES d'...

ÉTUDIANTES

DU CAMPUS CONNECTÉ
TULLE CORRÈZE

Elles sont la 1^{ère} promotion du Campus Connecté. Leurs profils sont différents et elles ont fait le choix d'intégrer le Campus pour diverses raisons. Et malgré cela ressort systématiquement la satisfaction et le besoin de pouvoir évoluer dans une petite structure où la proximité est un plus dans la réussite.

**Rozalia**

Licence de protection et valorisation du patrimoine historique et culturel avec Le Mans Université.

"J'ai souhaité reprendre mes études par envie de me challenger. J'ai obtenu un diplôme en HSE à l'IUT de Tulle qui m'a fait connaître le Campus Connecté. Cette année, je me lance dans quelque chose qui m'intéresse vraiment : le patrimoine, les châteaux. J'ai une vie riche et bien remplie entre ma vie de famille, mes loisirs et mes fonctions de conseillère municipale dans ma commune à Donzenac. Le Campus Connecté m'a permis de conjuguer cette richesse et à mon challenge professionnel."

**Estelle**

Formation Webmaster avec l'Université de Limoges.

"J'ai 41 ans et suis maman d'une petite fille. Motivée, après avoir passé 17 ans dans la presse agricole, j'ai repris mes études dans le numérique en formation Webmaster avec l'Université de Limoges.

Mon calme et ma volonté de réussir ce que j'entreprends, inspirent les autres étudiantes du Campus Connecté. Le choix de suivre ma formation ici s'est imposé pour concilier vie de famille et évolution professionnelle."

**Aysenur**

1^{ère} année dans le domaine de la décoration intérieure.

"L'accompagnement proposé au Campus Connecté est un vrai plus pour moi. Il me permet de mettre en pratique ma formation. Je me donne à fond pour décorer les lieux du Campus, j'aime dessiner, peindre, bref tout ce qui touche à l'art. Je peux m'approprier l'espace et ainsi pouvoir capitaliser les cours suivis en distanciel."

**Emeline**

Néo-Tulliste.

"J'ai obtenu une licence en psychologie à l'université de Strasbourg. Suite à la crise sanitaire imposant une alternance instable entre cours en présentiel et période de confinement, j'ai préféré poursuivre dans une formation à distance au Campus Connecté. Ceci me permet d'organiser mon emploi du temps comme je l'entends. Je suis fan de mangas, de caractère plutôt calme et réfléchi, j'adore les activités de groupe proposé par Sylvain le tuteur."

**Mathilde**

1^{ère} année BTS diététique.

"Je suis plutôt timide mais j'apprends à m'ouvrir et sortir de ma carapace grâce aux activités collectives faites au sein du Campus Connecté. Je suis sensible et grâce au Campus, je peux me créer un espace de travail, une zone de confort ; autour de la culture japonaise que j'aime."

calendrier

PORTES OUVERTES ET PARCOURSUP 2022, LES DATES CLÉS

À partir de janvier, les établissements formateurs ouvrent leurs portes aux étudiants (sous réserve des conditions sanitaires) en amont de Parcoursup, devenu incontournable pour l'accès aux formations post-bac.

Parcoursup qu'est-ce que c'est ?

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France. Qui est concerné ? Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup. Plus de 19 500 formations supérieures sont proposées, dont plus de 6 000 formations en apprentissage.

Retrouvez les 19 formations post-bac du territoire sur :



Les 5 règles d'or de Parcoursup

01. Échanger sur votre projet d'orientation et profiter des opportunités de rencontres : salons d'orientation, journées portes ouvertes...
02. Consulter sur Parcoursup.fr le calendrier, la FAQ et les vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
03. Explorer le moteur de recherche des formations Parcoursup et consulter attentivement les fiches des formations qui vous intéressent
04. Préparer les éléments pour créer votre dossier Parcoursup à compter du 20 janvier et veiller à renseigner les coordonnées des représentants légaux afin de suivre l'évolution de votre dossier
05. Pour rester informé tout au long de la procédure, s'abonner aux réseaux sociaux Facebook et Instagram : @parcoursupinfo

Les Portes Ouvertes sur le territoire

- 19 janvier : Campus Connecté Tulle Corrèze
- 29 janvier : EPLEFPA Edgard Pisani, Naves
- 2 février : IFSI, Tulle
- 5 février : Campus Connecté Tulle Corrèze, CFAI, IUT et INSPE, Tulle. Pour ceux qui ne pourraient se déplacer, les portes ouvertes se déclinent en version digitale 7j/7 et 24h/24 sur bienvenue.unilim.fr
- 5 mars : Lycée E. Perrier, Tulle
- 11 et 12 mars : LP René Cassin, Tulle
- 19 mars : EPLEFPA Edgard Pisani, Naves
- 26 mars : CFAI, CFA Bâtiment et CFA 13 Vents, Tulle

L'INFO EN +

Pour en savoir plus sur Parcoursup, contactez le CIO au 05 87 01 21 19

Disponible sur rendez-vous au 1, rue Souham à Tulle.

Le calendrier Parcoursup 2022 en 3 étapes

Jusqu'au
20 janvier

Information et découverte des formations sur Terminales2021-2022.fr et sur Parcoursup.fr afin de préparer son projet d'orientation.

20 janvier
29 mars
7 avril

20 janvier : inscription et formulation des vœux.
29 mars : dernier jour pour formuler les vœux.
7 avril : dernier jour pour finaliser le dossier (avec les pièces demandées) et pour confirmer tous les vœux.

2 juin
au 15 juillet

Réception des réponses et décision. Une phase de rattrapage est ouverte jusqu'en septembre permettant de formuler des vœux pour les formations ayant des places disponibles.

accompagnement

MAISON DE L'HABITAT : UN GUICHET UNIQUE SUR LE TERRITOIRE

En juin prochain, La Maison de l'Habitat, créée par Tulle agglo, ouvrira ses portes dans le quartier du Trech à Tulle, 2 rue François Bonnélye (ancien Crédit Mutuel). Elle proposera un service gratuit d'information, d'orientation, de conseils et d'accompagnement en matière de logement.

L'objectif de La Maison de l'Habitat est de rendre compréhensibles et accessibles toutes les aides publiques existantes sur le territoire (OPAH, OPAH-RU, France Rénov'...) mais également d'accompagner les habitants dans leurs démarches de A à Z. Cette structure sera le guichet unique pour toutes les questions relatives à l'habitat (achats, travaux, aides financières, questions urbanistiques) et à la rénovation énergétique.

Accessible à tous, elle offrira un service public local, neutre et gratuit, dont la mission est double : accueillir, informer et accompagner tous les habitants

de l'agglomération qu'ils soient propriétaires, locataires ou encore investisseurs, souhaitant mener à bien un projet d'amélioration ou d'accession. Permettre également aux demandeurs de logement social d'enregistrer leur demande sur le Service National d'Enregistrement (SNE). Montage de dossiers, conseils, avis technique... Les services proposés seront adaptés à votre projet et à vos besoins. ■

En attendant l'ouverture prévue en juin 2022, vous pouvez retrouver les informations sur les aides de Tulle agglo en matière d'habitat sur : aides-habitat.agglo-tulle.fr



L'INFO EN +

520 000 €



C'est le montant maximum de l'aide versée par la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine à Tulle agglo pour la création de la Maison de l'Habitat sur le territoire. Cette aide permet ainsi d'acheter La Maison de l'Habitat, de couvrir l'ensemble des travaux nécessaires à sa réhabilitation et de l'équiper (mobiliers, matériel informatique...), de créer une plateforme numérique et de développer de nouveaux services. Cette aide intervient dans le cadre du dispositif national France Relance, sur les crédits DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

.01 Tulle agglo sera propriétaire d'une partie du bâtiment en janvier 2022. Après une phase administrative consacrée aux appels d'offres, les travaux de La Maison de l'Habitat démarreront en février/mars pour une durée estimative de 3 mois.

.02 Reconfiguration de l'espace. Qui dit banque, dit coffre, distributeur de billets et autres aménagements pour établissements bancaires. Parmi les travaux, un réaménagement des espaces est programmé, notamment au rez-de-chaussée où la zone abritant l'ancien coffre va se transformer en salle de réunion et de concertation.



.03 Accessibilité. Située au cœur du Trech, la future Maison de l'Habitat se veut accessible à tous les habitants du territoire. Ainsi les travaux réalisés permettront de disposer d'un lieu répondant aux normes d'accessibilité, en particulier pour les personnes à mobilité réduite..

Partenaires

Un projet collaboratif

"Que ce soit pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'OPAH-Renouvellement Urbain (RU) ou encore la plateforme de Rénovation Énergétique, Tulle agglo s'appuie sur l'expertise et l'animation des partenaires retenus par la communauté tels que SOLIHA, la SELI ou encore le CPIE. Dans une logique de simplification des démarches, la multiplicité des interlocuteurs a motivé la création de La Maison de l'Habitat, dans laquelle ils tiendront des permanences. Les modalités de présence et de fonctionnement sont en cours d'élaboration afin d'être au plus près des besoins exprimés par les habitants. ■



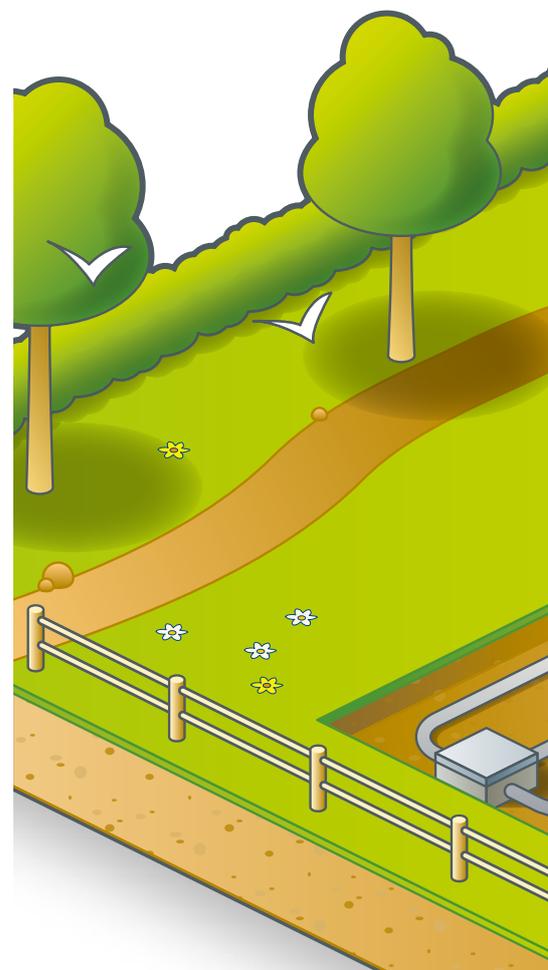
Ana Maria Ferreira

Vice-présidente de Tulle agglo
en charge de l'Habitat

"Notre volonté est de permettre à tous l'accès à l'information ! Il faut une action forte pour combattre la crise de l'habitat. Tulle agglo se donne ainsi l'ambition de lutter contre la vacance, la précarité énergétique, l'habitat dégradé et la sauvegarde du patrimoine bâti pour l'attractivité de son territoire, notamment en centre-bourg. À ce titre, une enveloppe de 2 M€ sur 6 ans est engagée par l'agglomération. Mais comment s'y prendre pour déclencher ces aides dans cette jungle administrative infernale et parmi la multitude de dispositifs disponibles ? Seul un accompagnement de qualité peut déclencher une démarche de travaux ou d'acquisition d'un bien avec travaux. Ne laisser personne en chemin qui ne connaisse ses droits pour bénéficier de ce dispositif pour l'amélioration de son logement, c'est tout le défi de cette structure. La Maison de l'Habitat permettra d'apporter toutes les réponses dont vous aurez besoin avec toutes les compétences requises. Un seul lieu pour le montage de votre dossier avec une assistance personnalisée jusqu'à la fin des travaux ! L'habitat doit faire partie de nos préoccupations : sa diversité et sa qualité seront à l'avenir un enjeu incontournable dans notre agglomération. Vous n'aurez qu'à pousser la porte de la Maison de l'Habitat pour accéder à notre accompagnement déterminant pour l'aboutissement de votre projet !" ■

assainissement non collectif

CONTRÔLE DE VOS INSTALLATIONS : QUAND, COMMENT, POURQUOI ?



Pour assurer son bon fonctionnement et sa longévité, le contrôle et l'entretien réguliers de votre installation d'assainissement non collectif (ANC) est indispensable. Ce geste est aussi et surtout synonyme de préservation de l'environnement. Alors, qui est concerné ? Quand l'effectuer ? Comment ? Éléments de réponses...

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de Tulle agglomération est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'ANC mais aussi de contrôler leur conformité sur l'ensemble des 43 communes du territoire.

Pour rappel, sont concernées par une installation d'assainissement non collectif, les habitations non raccordées à un réseau public et devant traiter elles-mêmes les eaux usées domestiques avant de les rejeter dans le milieu naturel afin d'éviter nuisances environnementales et risques sanitaires.

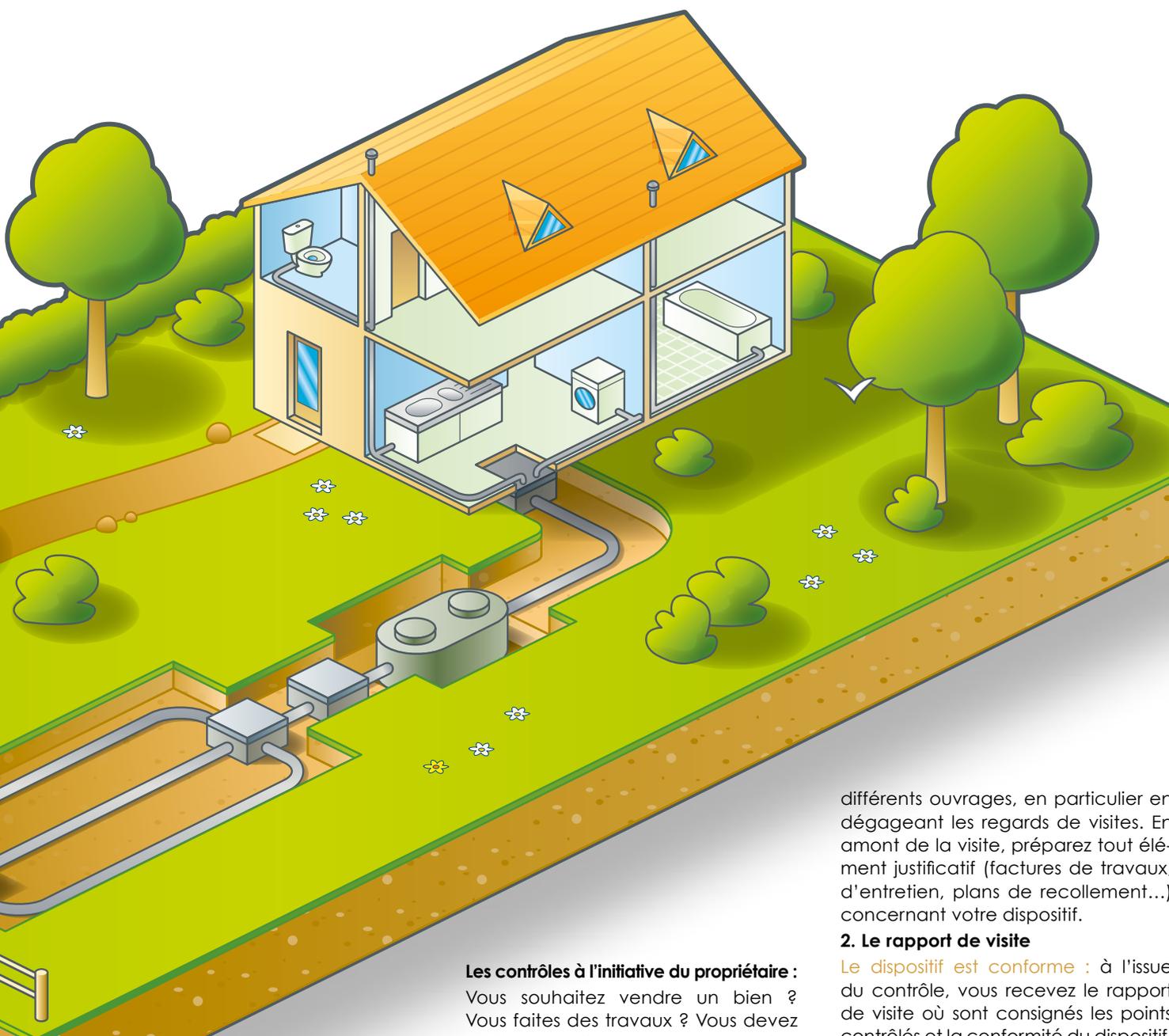
L'INFO EN +

À quoi ça sert ?

Cette visite obligatoire a notamment pour objet de vérifier avec vous :

- l'existence d'un dispositif d'assainissement, en réalisant une description de la filière de traitement
- l'entretien et le bon fonctionnement de votre installation
- l'état des ouvrages en repérant les défauts d'usure, de fermeture ou de structure
- l'absence de défaut de sécurité sanitaire et/ou d'atteinte à la salubrité publique.





Qui est concerné par les contrôles du SPANC et quand ?

Les campagnes de contrôle :

Le SPANC réalise chaque année des campagnes de contrôles périodiques. Si l'une de ces campagnes a lieu sur votre commune, le service vous adresse par courrier un avis préalable de visite. Vous devez alors confirmer le rendez-vous (calendrier joint au courrier) ou convenir d'une nouvelle date si empêchement.

Qui est concerné par cette visite ? Les propriétaires ou les usagers dont l'installation n'a jamais été contrôlée par le SPANC ou dont le contrôle est antérieur à 8 ans.

Les contrôles à l'initiative du propriétaire :

Vous souhaitez vendre un bien ? Vous faites des travaux ? Vous devez contacter directement le service pour convenir d'un rendez-vous.

Qui est concerné ? Les propriétaires qui souhaitent vendre un bien jamais contrôlé par le SPANC ou dont le contrôle date de plus de 3 ans ; les propriétaires souhaitant faire une actualisation du contrôle ; les propriétaires réalisant des travaux (installation neuve ou réhabilitée), dans ce cas le SPANC vérifie la conception et l'exécution des travaux conformément à la réglementation en vigueur.

Comment se déroulent les visites ?

1. Visite sur place

Un technicien du SPANC se déplace chez vous. Votre présence ou celle de votre représentant est obligatoire. Pensez à faciliter l'accès aux

différents ouvrages, en particulier en dégageant les regards de visites. En amont de la visite, préparez tout élément justificatif (factures de travaux, d'entretien, plans de recollement...) concernant votre dispositif.

2. Le rapport de visite

Le dispositif est conforme : à l'issue du contrôle, vous recevez le rapport de visite où sont consignés les points contrôlés et la conformité du dispositif.

Le dispositif est non-conforme : un rapport de visite vous est remis contenant une liste de recommandations et/ou de travaux obligatoires et précisant les délais impartis à leur réalisation.

Le rapport est transmis au propriétaire et une copie est envoyée au notaire et/ou à l'agence immobilière en cas de vente dans un délai maximal d'un mois à compter de la date de visite (hors délai d'acheminement).

Quel coût ?

Entre 56,10 € et 107,80 € selon les situations (installations neuves, existantes ou contre-visites par exemple). ■

Validité du rapport de conformité : 3 ans en cas de vente

zoom sur l'actualité des communes de l'agglomération

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



santé

Lagraulière, Naves et Saint-Clément jouent collectif

En novembre dernier, les élus et professionnels de santé de Lagraulière, Naves et Saint-Clément étaient réunis pour officialiser leur mobilisation commune à travers la création du "Collectif Santé LNSC". Cette association regroupe des professionnels médicaux, paramédicaux et extra-médicaux et des professionnels retraités.

Elle a pour objectif de créer une dynamique de groupe locale et supra communale en faveur de l'attractivité médicale, faire valoir les synergies de travail et les collaborations extraprofessionnelles et ainsi créer un véritable esprit d'équipe, nécessaire et recherché en milieu rural.

Hautement fragilisée ces dernières années, l'offre de soins de proximité (dits également soins de premier recours) est un enjeu majeur pour tout le territoire de Tulle agglomération. La mobilisation des élus et des professionnels est nécessaire pour maintenir un niveau de soins de qualité. Le Collectif Santé LNSC est également ouvert aux citoyens désireux de s'engager en faveur de la santé territoriale et souhaitant collaborer à cette action. Une première étape vers un renouveau médical ! ■



Chanteix

Festival Aux Champs, l'IFSI de Tulle engagé auprès de Tuberculture

Lors de l'édition 2021 du Festival aux Champs, un partenariat a été noué entre l'association Tuberculture et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du Centre Hospitalier de Tulle. Pendant toute la durée du Festival, crise sanitaire oblige, un groupe de 10 élèves infirmiers, encadrés par leurs formateurs, a assisté les bénévoles de Tuberculture en charge de l'accueil. Ils ont assuré dans la bonne humeur et avec enthousiasme un rôle d'ambassadeurs sanitaires auprès de l'ensemble des festivaliers. En contrepartie de cette mission, Tuberculture s'était engagée à effectuer un don à l'association des élèves de l'IFSI. La remise du chèque a eu lieu courant novembre dans les nouveaux locaux de l'école, situés dans le tout nouveau campus de Tulle, en lieu et place de l'ancien atelier de la Manu. Chacune des parties prenantes s'est dite enchantée de ce partenariat réussi qui ne demande qu'à être poursuivi et développé... ■

Les enfants préfèrent la cantine



Les enfants de l'école de Chameyrat préfèrent la cantine paraît-il... Les repas sont préparés avec un maximum de produits frais, locaux et "faits maison", dans le respect de la réglementation (équilibre nutritionnel, variété des menus, éducation au goût, quantités adaptées à l'âge). Côté fournisseurs, les locaux sont légion : la fromagerie Duroux à Rilhac-Xaintrie, la famille Tavé à Sainte-Fortunade (veau, bœuf et porc), le maraîcher André Faugère à Tulle et Guillaume Chapart à Chameyrat pour les pommes de terre, sans oublier le Vival de Chameyrat.

EN BREF



CLERGOUX

Projet restauration des zones humides

Voilà maintenant plusieurs dizaines d'années, l'Office National des Forêts (ONF), en concertation avec les communes a décidé de planter la lande humide des Chaux, face aux enjeux environnementaux prégnants, cette dernière va bénéficier d'une restauration. Pour rappel, les biens de section de Chauzeix (parmi d'autres) font l'objet d'une convention tripartite entre la Commune de Clergoux, l'ONF et le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA), signée le 19/02/2013, dans l'objectif de la préservation des zones humides présentes. En collaboration avec le CEN-NA (porteur du plan de gestion des landes des Chaux), l'ONF (gestionnaire forestier des sectionaux) et la commune de Clergoux (propriétaire des sectionaux), Tulle agglomération a répondu à l'appel à projet "Restauration des zones humides" lancé par l'Agence de l'eau, pour mettre en place des actions de restauration. Le projet vise à redonner vie à environ 2,5 hectares de landes humides sur les parcelles de section de Chauzeix et de les remettre en pâture pour assurer son entretien. Cette action devrait permettre la régénération des tourbières dégradées en tourbières actives. Le projet de restauration sur les sectionaux de Chauzeix vient en complément des travaux portés par le CEN-NA sur d'autres secteurs des landes humides des Chaux (parcelles privées en convention de gestion).

SEILHAC-MONÉDIÈRES

Du nouveau au comité de jumelage

L'assemblée générale du comité de jumelage Seilhac-Monédières - Hilpoltstein s'est tenue en fin d'année 2021. Suite au travail d'une commission, de nouveaux statuts ont été votés et le conseil d'administration renouvelé. Une convention devra être signée prochainement par chacune des 9 communes membres du comité : Beaumont, Chamboulive, Chanteix, Lagraulière, Pierrefitte, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador, Seilhac.

Ce fut également l'occasion pour les adhérents et les représentants des communes de remercier chaleureusement Marie-Paule Vergne qui quitte sa fonction de présidente après plus de 20 ans d'investissement.

35

Comme l'âge du Festival Aux Champs de Chanteix en 2022. Il se déroulera du 7 au 10 juillet et se présentera dans une nouvelle configuration mêlant changements intervenus en 2021 et éléments de l'ancienne formule. Exclusivité : "Boys don't cry", spectacle de danse de la compagnie Hervé Koubi, sera proposé en ouverture. Plus d'infos : www.tuberculture.fr



La Roche-Canillac

La boulangerie rouvre ses portes !

Après plusieurs mois de fermeture, des prises de contact et des démarches parfois infructueuses la commune de La Roche-Canillac voit, enfin, sa boulangerie s'ouvrir à nouveau.

Deshoraires d'ouverture sur l'ensemble de la semaine, y compris le dimanche, une gamme de viennoiseries toutes fraîches, des pains variés mais aussi des pâtisseries préparées sur place, voilà de quoi satisfaire les amateurs de bons produits.

Rien de tel qu'un bon croissant pour démarrer la journée et le classique éclair au chocolat déjà dégusté par les enfants de l'école maternelle !

N'en doutons pas ! Les nouveaux boulangers MM. Stephen et Guy Moinardeau seront heureux d'accueillir les habitants de La Roche-Canillac et des communes proches.

Merci aux organismes qui nous ont soutenus et accompagnés : l'agglomération de Tulle (pôle éco), le Conseil départemental, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. ■

Contacts boulangerie :

06 25 73 06 58 - 06 61 06 50 39

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h30 à 13h. Samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h. Dimanche de 7h30 à 13h.

3 Maisons France services sur l'agglo

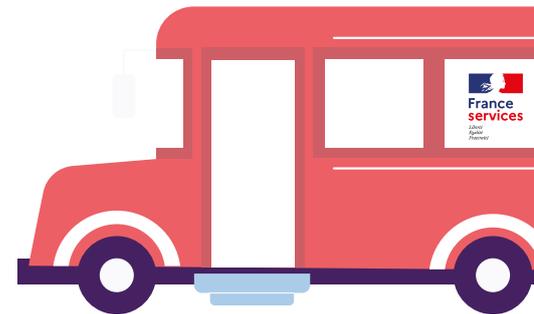
Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français : des guichets uniques regroupant un socle minimum de services garantis. Sur l'agglo, 3 maisons ont ouvert ces derniers mois à Corrèze, Sainte-Fortunade et Seilhac.

Pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien. Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Accompagnement. Quand vous vous rendez dans une Maison France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

Ce que je peux faire. Déclarer mes revenus, demander une carte grise, demander une allocation logement, réaliser un CV ou s'inscrire à Pôle emploi, déposer un dossier de retraite, trouver un professionnel de la justice...

Outils numériques. Création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos démarches numériques du quotidien. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires. ■



VOS Maisons France services

Corrèze

Place de la Mairie - 05 55 21 43 12
correze-19@france-services.gouv.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h-12h et 14h-16h ; jeudi 9h-11h45
et 14h-16h ; samedi 9h-12h en libre-
service



Sainte-Fortunade

Mairie, 1 route du Château Comtal
05 55 27 30 90
sainte-fortunade@france-services.gouv.fr

Lundi 9h-12h et 13h-16h ; mardi
9h-12h et 13h-16h ; mercredi 9h-12h et
14h-16h, vendredi 9h-12h et 13h-15h ;
samedi 9h-12h ; fermé le jeudi.



Seilhac

Mairie, 4 avenue Jean Vinatier
05 55 27 05 70
seilhac@france-services.gouv.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h-12h
et 14h-17h ; mercredi 9h-12h



LES SERVICES EN +

Permanence de l'UDAF

L'Union Départementale des Associations Familiales vous reçoit dans un bureau en toute confidentialité pour toutes vos questions agent/banque/budget, réaliser un diagnostic complet de votre budget familial et trouver des solutions en cas de difficultés.

. À Corrèze

Permanence d'un conseiller de l'UDAF Corrèze

Tous les mardis de 9h30 à 12h.

Sur rendez-vous au 05 55 21 43 12

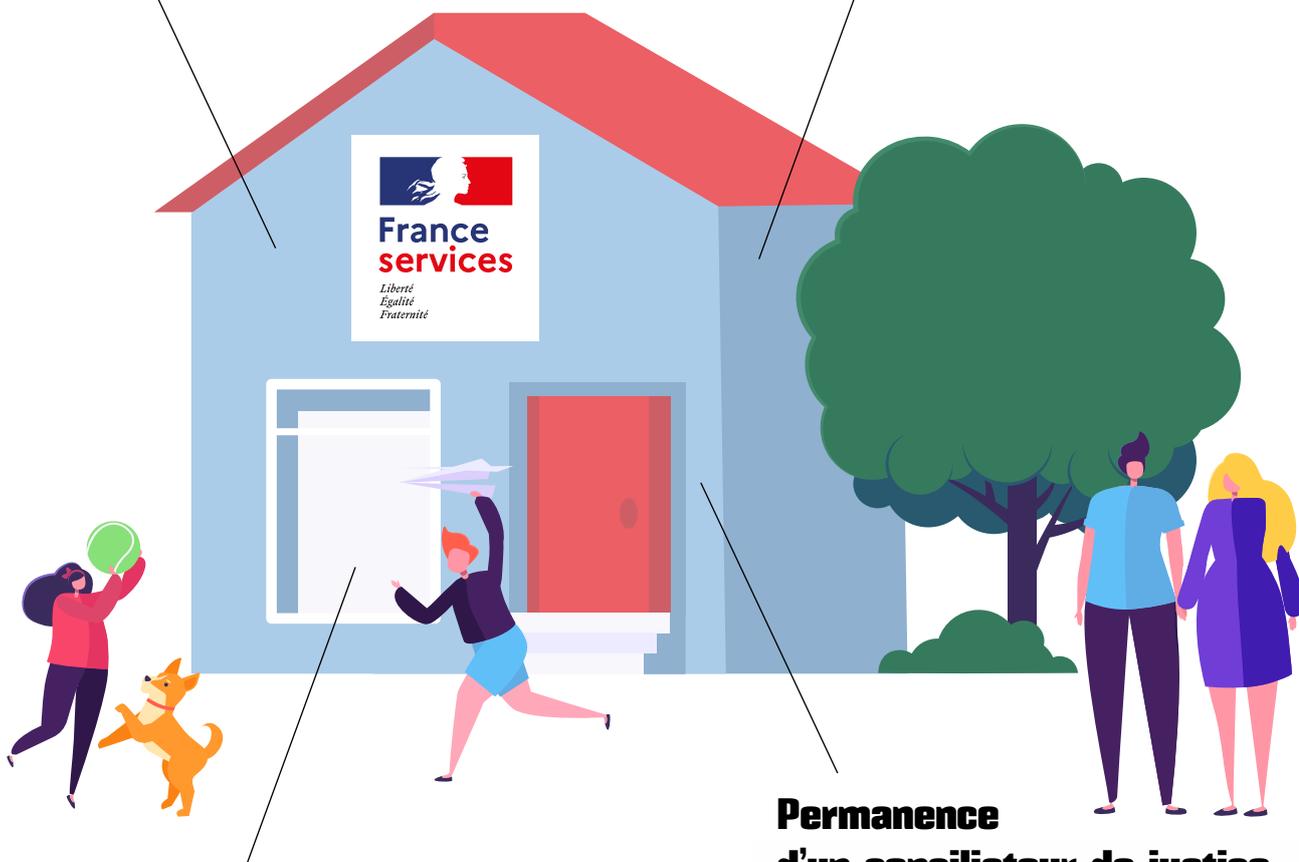
ou correze-19@france-services.gouv.fr

Et bientôt...**. À Sainte-Fortunade**

Courant 2022, une permanence sur les violences conjugales et intra-familiales sera mise en place une fois par mois.

. À Seilhac

De nouveaux partenariats nationaux et locaux sont envisagés.

**Permanence d'un greffier**

Une permanence juridique physique assurée par un professionnel du droit pour des problèmes de conflits de voisinage, succession, travail (litige salarié/employeur), logement, finance (crédit, surendettement...), droit des personnes et de la famille (divorce, séparation, garde d'enfant, violences conjugales, tutelle...), aide juridictionnelle.

. À Corrèze

Permanence d'un greffier du Tribunal Judiciaire de Tulle.

Vendredis 14 janvier, 18 février, 18 mars, 22 avril,

20 mai et 17 juin 2022 de 9h30 à 12h.

Sur rendez-vous au 05 55 21 43 12.

Permanence d'un conciliateur de justice

Les conciliateurs sont des auxiliaires de justice, dépendant du ministère de Justice. La conciliation est obligatoire pour tous les litiges inférieurs à 5 000 € et pour tous les conflits de voisinage. Les litiges avec les administrations et les affaires familiales n'entrent pas dans le champ d'action du conciliateur.

. À Corrèze

Béatrice Siblot-Beffare

beatrice.siblot-beffare@conciliateurdejustice.fr

Chaque 1^{er} lundi du mois.

Sur rendez-vous au 05 55 21 25 21.

. À Sainte-Fortunade

Stéphanie Neyrat - 07 50 04 61 50

stephanie.neyrat@conciliateurdejustice.fr

Chaque 1^{er} lundi du mois sans rendez-vous et chaque lundi sur rendez-vous.



LA CLASSE DE CE1 DE SEILHAC SENSIBILISÉE AU TRI DES DÉCHETS.

déchets

Sensibiliser pour mieux trier

La sensibilisation au tri et au recyclage des déchets est primordiale dès l'enfance. Nos chères petites têtes sont d'ailleurs souvent un moteur pour le tri des déchets à la maison. Un enfant sensibilisé, c'est un parent qui va plus et mieux trier ! C'est tout le sens des animations menées par le Service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglo auprès de publics divers dont les scolaires.

L'INFO EN +

Écoles, associations, communes, professionnels ? Vous souhaitez organiser une sensibilisation à la problématique du tri et du recyclage des déchets ? Vous souhaitez visiter le centre intercommunal de collecte des déchets à Naves. Contactez l'animatrice du Service Collecte et Valorisation des déchets : gestiondesdechets@tulleagglo.fr ou 05 55 20 46 26.

Au Service Collecte et Valorisation des Déchets, la prévention n'est pas un vain mot ! Pour le tri, l'animatrice Melinda Gourdain va à la rencontre de publics très divers : élus, EHPAD, associations, professionnels et bien sûr scolaires afin que tous prennent conscience des enjeux et bonnes pratiques du tri. Depuis le début d'année scolaire, une vingtaine d'animations ont pu être menées sensibilisant ainsi près de 250 personnes.

Le TaM a suivi Melinda à Seilhac dans une classe de CE1. 24 petits anges au compteur. Certains déjà très au fait du recyclage et du tri des déchets. D'autres un peu moins... Bonne nouvelle, à la question "Qui trie les déchets à la maison ?" : unanimité ! Tous les bras sont levés. "Qui a déjà été à la déchetterie ?" Carton (presque) plein.

Entre colonne jaune pour les emballages recyclables, colonne verte pour le verre et colonne bleue pour le papier, les écoliers font le point sur leur emplacement : au Lac de Bournazel, à côté de l'école ou de la micro-crèche, les débats vont bon train. Sur le tri en lui-même, chacun y va de son anecdote. On apprend ainsi qu'un papa met à juste titre son marc de café dans le compost familial. Evan quant à lui veut malicieusement jeter ses cahiers d'école dans la colonne bleue. Bonne pioche, tous les papiers se recyclent... Mais "à la fin de l'année uniquement", répond l'instituteur Monsieur Clare.

Celui-ci est d'ailleurs surpris que les compotes à boire favorites des enfants bénéficient d'une filière de recyclage spécifique en déchetterie. Intéressant quand on sait qu'une soixantaine par jour sont consommées dans l'école de Seilhac.

Réduire sa poubelle d'ordures ménagères. Chacun à leur tour, les enfants piochent un déchet au hasard et tentent de le trier de façon correcte. Pourquoi ? Diminuer au maximum le poids de sa poubelle d'ordures ménagères est un véritable enjeu car celle-ci est incinérée. Alors qu'au contraire, le recyclage permet de donner une autre vie aux objets. Exemple avec cette brique de lait en carton, plastique et aluminium, transformée en essuie-tout ou papier-toilette à la plus grande surprise des enfants. Chacun repart avec son petit mémo-tri à afficher sur le frigo à la maison. Un souvenir tant pour les enfants que pour les parents...

La problématique des dépôts sauvages. Les enfants font remarquer qu'il y a parfois des canapés, des télévisions, des meubles au niveau des conteneurs ou des points d'apport volontaire. "Tout ça parce qu'ils n'ont pas envie d'aller à la déchetterie, c'est n'importe quoi", s'exclame Myla. Le TaM n'aurait pas dit mieux ! Et lorsque l'animatrice précise qu'on retrouve souvent des frigos ou des machines à laver en pleine nature, les enfants sont scandalisés. Le TaM y voit là un bon signe pour l'avenir de nos déchets... ■

FORÊT

Les propriétaires forestiers incités à se regrouper

Sur le territoire de Tulle agglo, près de 95 % des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale. Dans cette perspective, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est soutenu par la communauté d'agglo via le programme Leader pour porter une animation en faveur de la gestion durable des forêts privées.

Vincent Fidon, technicien forestier au CRPF, a ainsi été missionné pour conseiller les propriétaires, réaliser gratuitement des diagnostics des parcelles forestières mais aussi pour les aider techniquement et juridiquement à se regrouper. Objectif ? Créer une association syndicale libre de gestion forestière. Cette

dernière permettra de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de reboisement, occasionnant un meilleur encadrement, d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants et de limiter les coupes rases. L'association permettra également de bénéficier de soutiens financiers bonifiés importants de la part de l'État pour gérer durablement les espaces forestiers de l'agglo : plan de gestion, création de pistes d'accès aux parcelles ou encore renouvellement des peuplements d'arbres. ■

Contact :

vincent.fidon@cnpf.fr - 07 62 67 29 20

Permanence avec ou sans rendez-vous, le mardi matin 8h30-12h au Pôle Bois, 22, avenue du Dr Albert Schweitzer 19000 Tulle.



1

Le campus universitaire à Tulle, porté par Tulle agglo, est le tout premier projet d'autoconsommation collective étendue en Nouvelle-Aquitaine. L'énergie produite au 419 par les 1 093 m² de panneaux photovoltaïques est partagée avec deux autres bâtiments appartenant à l'agglo : Initio et le Restaurant universitaire et interentreprises.

RIVIÈRES

GEMAPI sur le bassin de la Souvigne

Sur le territoire de Tulle agglo, quatre bassins ont été définis par l'État pour l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Vézère, Corrèze, Doustre et Dordogne moyenne. Pour les trois premières, les intercommunalités concernées ont choisi de s'organiser en créant des ententes. Pour le bassin de la Dordogne-Moyenne (correspondant au bassin de la Souvigne sur les communes de Sainte-Fortunade, Lagarde-Marc-la-Tour, Pandrignes et Saint-Paul), les élus de Tulle agglo ont voté en décembre 2021 l'adhésion au Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval, entraînant le transfert des missions de la compétence GEMAPI au syndicat pour ce bassin.

EN BREF



Opération Sapins !

Plutôt que de se laisser tenter par le dépôt sauvage de votre sapin de Noël sur la voie publique, interdit et donc amendable, offrez-lui une seconde vie grâce aux 19 points de dépôts mis à votre disposition dans 11 communes. Jusqu'au 19 janvier, vous pouvez déposer votre sapin naturel, débarrassé de toute décoration et sans neige artificielle. Les sapins seront ensuite broyés et le broyat réutilisé par les services techniques et parcs et jardins des communes participantes. 8 points de dépôts à Tulle, 2 à Cornil et 1 dans les communes de Chanac-les-Mines, Favars, Lagraulière, Naves, Pandrignes, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Mexant, Saint-Paul et Saint-Priest-de-Gimel. Les 6 déchetteries du territoire et la plateforme de compostage sont également à votre disposition.

Retrouvez les points de dépôt sur www.agglo-tulle.fr

Votre calendrier de collecte en ligne

Vous souhaitez savoir quel jour sont collectés les conteneurs à ordures ménagères et emballages recyclables ? Le calendrier complet pour 2022 est disponible ici : <https://agglo-tulle.fr/vie-pratique/collecte-des-dechets/les-collectes>





LES ANIMATIONS DU RÉSEAU ATTIRENT DE NOMBREUX PARTICIPANTS ET PARTICULIÈREMENT LE JEUNE PUBLIC.



LECTURE PUBLIQUE

Le réseau des médiathèques décrypté

Parmi les compétences de Tulle aggro figure la lecture publique. Derrière ce terme ambigüeux se cache un réseau de 14 médiathèques réparties sur le territoire. Il représente la première maison de la culture sur notre aggro, tant par son accessibilité que par son offre et sa fréquentation.

C'est quoi un réseau de lecture publique ?

La mission première d'un réseau est bien sûr de renforcer la diffusion de la lecture mais aussi et surtout de participer activement à la lutte contre l'exclusion sociale par des actions contribuant à l'accès à la culture pour tous. Aujourd'hui, un réseau de lecture publique bénéficie d'une liberté d'innovations et d'expérimentations pour accueillir tous les publics et proposer d'autres services complémentaires à la lecture. Il permet de mutualiser les accès ou les budgets, de créer des liens, d'être un véritable laboratoire du "travailler ensemble". La diversité des pratiques culturelles et des déplacements au sein d'un territoire montre une articulation entre "petites" bibliothèques de proximité et attractivité de plus grandes structures, d'où la nécessité d'un projet collectif.

Pour Tulle aggro, ça se traduit comment ?

Le réseau de l'agglo rassemble 14 bibliothèques/médiathèques dont la figure de proue, la médiathèque intercommunale Éric Rohmer (ouverte en 2010). Les autres, communales ou associatives, sont animées par des bibliothécaires salariés et bénévoles. Aujourd'hui, le réseau des médiathèques de Tulle aggro, c'est :

- Une inscription unique et gratuite : votre carte, valable dans l'ensemble des médiathèques, permet d'emprunter documents physiques et numériques pour 3 semaines.
- Un portail en ligne commun : vous accédez à votre espace personnel, au catalogue des documents disponibles et pouvez en réserver sur www.mediatheque.tulleagglo.fr
- Un service de navette, qui vous permet de réserver un document et le faire acheminer puis le rendre dans la médiathèque de votre choix.
- Un magazine commun La Navette, fait découvrir la richesse de la programmation au sein de vos médiathèques.

Les collections proposent livres, films, musiques et également une offre de plus en plus numérique. Des consoles et jeux vidéo sont disponibles sur demande à la médiathèque Éric Rohmer. L'expérience de la réalité 3D est régulièrement présentée dans les bibliothèques du réseau. Des ressources

numériques (livres, presse, cinéma, audioformation...) enrichissent l'offre grâce à une mutualisation de moyens au niveau départemental.

S'ajoutent à ces collections physiques ou dématérialisées des animations (lectures, spectacles, conférences, projections...) et des actions constantes de médiations (scolaires, adultes, spécifiques...).

Comment va-t-il évoluer ?

Longtemps centrées sur le livre, les bibliothèques ont continuellement évolué pour que les publics puissent rencontrer un environnement culturel qui corresponde à leurs réalités et besoins. À ce titre, il est difficile de dire ce que sera la bibliothèque de demain. La lecture publique doit s'adapter et accompagner ces évolutions, mais aussi s'inscrire dans un projet de territoire, celui adopté par les élus de Tulle aggro.

À l'avenir, le réseau de lecture publique doit poursuivre son maillage territorial, son ouverture à la diversité des sensibilités et mettre en regard les richesses culturelles des habitants et du territoire. L'important sera de se retrouver autant sur des rencontres culturelles que sur des événements festifs, car la culture n'est pas nécessairement sérieuse.

Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de savoirs et d'apprentissages, mais aussi des espaces de récréation (re-création) et de passions partagées. ■

L'INFO EN +

les chiffres clés

Chiffres 2021 sur 10 mois au 01/11/2021

Inscrits : 9 699, dont 7 121 MIER (11 426, dont 8 773 MIER en 2019)

Documents disponibles : 168 097

Prêts : 141 305 (197 439 en 2019)

Documents en transit via La Navette : 10 133 (8 568 en 2019)

Connexions informatiques via le portail : 820 465 (429 240 en 2019)

Amplitude horaire cumulée du réseau : 152 heures/semaine

Nombre d'agents : 26 salariés et 21 bénévoles

Budget d'acquisition : 92 000 €/an, soit environ 2 €/habitant (hors acquisitions municipales)

"Les bibliothèques de proximité semblent avoir été moins impactées par la crise. La baisse des prêts s'explique facilement avec la gestion de la crise sanitaire. Celle-ci accentue une diminution constatée depuis des années liées aux changements de pratiques culturelles et d'accès à l'information, ce que confirme l'explosion du nombre de connexions numériques."

Alain Digard, directeur du réseau intercommunal de lecture publique de Tulle aggro et de la MIER



Christèle Coursat

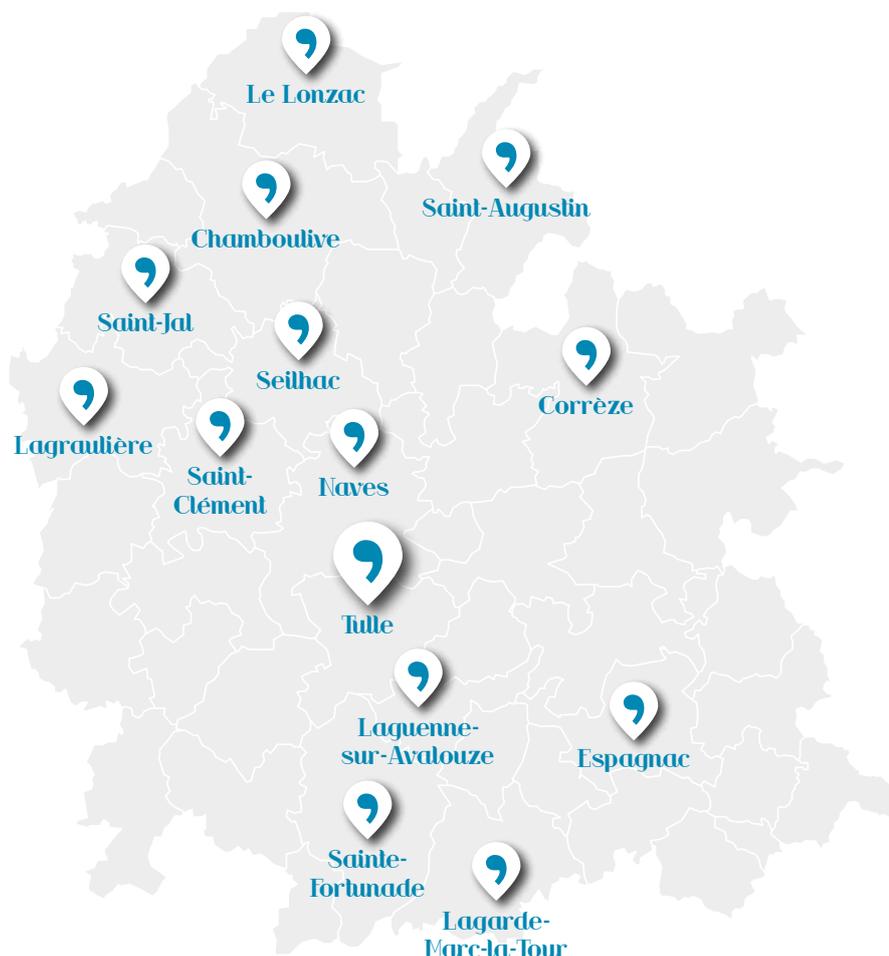
Vice-présidente de Tulle aggro en charge de la Culture et de la Lecture publique

La lecture publique : une évolution nécessaire !

"La notion de "lecture publique", dans sa définition originelle, recouvre l'ensemble des actions, missions et pratiques mises en œuvre par les bibliothèques pour accueillir et desservir tous les types de publics, en termes d'information, de formation et de culture. Mais aujourd'hui, nous devons à l'échelle de notre territoire envisager un champ d'action plus large de la mission première de notre médiathèque.

Les pratiques et les besoins évoluent, ainsi que s'individualisent toujours davantage les besoins de reconnaissance et d'appartenance. Nous devons donc offrir un éventail plus large de médiations culturelles pour attirer un public de plus en plus "connecté", ouvert sur toutes les facettes du monde culturel. L'évolution de nos comportements et des pratiques du numérique nous amènent à devenir plus consommateur qu'usager, d'où un besoin de services, de disponibilité, d'accessibilité en tout point du territoire.

Une politique de lecture publique intercommunale est un facteur majeur pour atteindre les objectifs que se fixent les communes en termes d'accès à la lecture, à l'information et à la culture. Elle permet de tendre vers une médiathèque "citoyenne", c'est-à-dire de faire de cet espace le premier établissement culturel en interaction avec la vie de la cité, de nos bourgs, offrant des services de qualité et répondant aux attentes de tous les publics." ■





FESTIVAL

Le bleu revient en hiver

Le Festival des jazz(s) et des musiques improvisées est de retour du 20 au 30 janvier pour une 17^e édition. 21 spectacles tout public et 8 représentations scolaires pour les tout-petits sont au programme du Bleu en Hiver qui va rayonner sur la Corrèze, de Tulle à Brive, mais aussi en Dordogne.

Le programme

L'édition 2022 fait la part belle aux jeunes artistes de tous horizons, avec de nombreuses propositions originales, notamment en lien avec Jazz Migration, dispositif d'accompagnement des artistes jazz émergents au niveau national. Les groupes sont très accessibles avec des choses solaires et lumineuses, indispensables au cœur de l'hiver.

Une jolie ouverture sur l'international est proposée avec Nainy Diabaté (Mali) et We all Break, le projet du batteur américain Ches Smith qui visite les musiques haïtiennes. Le Mali est également présent avec Hyperactive Leslie, solo de batterie d'Antonin Leymarie qui s'inspire des musiques mandingues pour produire un set techno-jazz hyper inventif (attention, coup de cœur en perspective paraît-il...).

Bumcello livrera un concert très attendu à Des Lendemain Qui Chantent dans une formule qui permettra de redécouvrir de façon immersive ce duo prolix composé de Cyril Atef et Vincent Ségal (les anciens musiciens de Matthieu Chedid). La jeune garde du jazz hexagonal sera elle aussi bien représentée à Tulle avec notamment Airelle Besson, Adrien Amey, Maxime Delpierre, Eve Risser bien entouré de Thomas De Pourquery et du Surnatural Orchestra qui présentera un spectacle avec le cirque Inxtremiste.

Enfin, le festival travaille avec tous les publics dans le cadre d'actions culturelles spécifiques autour de chantiers de compositions, d'écriture et d'improvisation. Les artistes iront cette année à la rencontre de l'Institut Médico-Educatif de Sainte-Fortunade mais aussi des CHAM (Classes à Horaires Aménagés pour la Musique).

Infos et réservations.

Retrouvez la programmation complète sur dubleuenhiver.fr. Pass 3 concerts : 30 €, pass partout 50 €.

Festival est organisé par L'Empreinte, Des Lendemain Qui Chantent, Le Maxiphone, la FAL 19, L'Agora Boulazac -Pôle National du cirque, Grive La Brailarde. ■



Dominique Grador

Présidente de l'association
Du Bleu en Hiver

Un Festival dans la continuité

"Le Festival Du Bleu en Hiver incarne l'ouverture, la diversité, le métissage !

Nous accueillons des artistes confirmés, des personnalités fortes du jazz comme des jeunes talents. Nous essayons d'avoir une programmation populaire et exigeante qui transcende les frontières.

Nous avons cette volonté de décloisonner les publics sur le territoire : avec des actions à l'IME de Sainte-Fortunade, jusqu'à Boulazac ou encore grâce aux classes CHAM. Cette décentralisation et cette ouverture à tous les publics fait notre fierté et représente bien cet esprit de liberté du jazz. Ce sera particulièrement vrai pour ce festival.

Après une édition estivale en 2021, retour en hiver en 2022 où nous avons besoin de nous retrouver, de retrouver la liberté que portent la musique de jazz et les musiques improvisées en général. Par les temps qui courent, qu'il est bon de se réchauffer l'esprit et le cœur !"

La parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

Dans un monde de crises politiques, écologiques, sanitaires, humaines... il faut savoir mettre en avant les moments de fierté et d'appartenance à une communauté territoriale.

C'est pourquoi, en ce début d'année 2022, temps des souhaits et des vœux, évoquons l'un d'eux.

Sur notre territoire, jeudi 25 novembre 2021, l'inauguration du Campus Universitaire de Tulle nous a apporté ce moment de bonheur et d'harmonie entre les étudiants, les enseignants et chefs d'établissement, les élus, les chefs d'entreprises et tous les autres acteurs qui ont participé à la réalisation de ce projet d'envergure porté par Tulle agglo. Notre communauté d'agglomération a su fédérer État,

Région, Conseil Départemental, Centre Hospitalier/ARS, pour participer au financement et à la réussite de ce projet qui s'est aussi inscrit dans une démarche environnementale. La Ville de Tulle a pris en charge les travaux urbains qui ont transformé et embelli le quartier de Souilhac. La vie étudiante et le développement des formations professionnelles et de l'enseignement supérieur font désormais bien partie des compétences de notre communauté d'agglomération. Quand l'intérêt commun de notre territoire prime, Tulle agglo sait construire et agir à l'unisson.

Tulle Campus c'est environ 500 étudiants et jeunes en formation. Sur les autres sites de Tulle et Naves c'est environ 3 500 étudiants, lycéens, apprentis. Ceux-ci, quel que soit leur statut, ont un impact majeur sur le développement urbain de notre ville centre (logement, mobilité, lieux de vie, commerces...) mais aussi sur l'attrac-

tivité de notre territoire en contribuant à sa connaissance, sa vie sociale et culturelle. Ainsi, au-delà d'être une nécessité, répondre à leurs besoins constitue une véritable ressource économique pour notre bassin de vie. Bâtir un territoire des connaissances, des compétences et de l'innovation est un enjeu fondamental pour tous nos acteurs socio-économiques et, par conséquent, pour la pérennité de notre territoire rural.

La construction du Campus Universitaire à Tulle est donc non seulement l'élément déclencheur du développement de l'enseignement supérieur et professionnel sur notre territoire mais aussi le symbole de la persévérance dont il va falloir faire preuve pour le maintien et l'élargissement des formations sur Tulle agglo.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année. ■

GROUPE OPPOSITION

L'année 2022 sera l'occasion pour notre collectivité de bâtir un nouveau Scott qui fixera les enjeux majeurs pour la prochaine décennie.

Les items sont disparates (étalement urbain, agriculture, paysages, mobilités, transition énergétique, décarbonisation...). Cette réflexion, au début de la troisième année de cette mandature, offre l'occasion de mieux saisir rétrospectivement les faiblesses de l'actuel exécutif. Tout d'abord, il faut souligner que la reconduction du Président à la tête de Tulleagglo s'est faite sans aucun programme et sans aucune perspective, tout au plus avions-nous eu droit à une analyse de la première vague du Covid. Un technicien même habile ne peut suffire à administrer un bassin de vie dont le développement a besoin d'une vision politique.

La logique centripète

Le précédent Scott était marqué par son caractère insulaire et envisageait le bassin de Tulle comme une entité autonome. Cette erreur ne doit être pas reproduite. Nous devons perdre cette suffisance de croire que nous pouvons construire une dynamique territoriale sans nous inscrire dans une armature départementale plus large. Trois axes structurants A89, A20, RN 120 nous relient aux bassins économiques de Brive ou de Limoges. Il n'est pas hasardeux que la façade ouest concentre la plus grande partie des nouvelles constructions. Tulle agglo doit poursuivre cette capillarité sur ses frontières sud et ouest en offrant des perspectives d'installation.

Les faux semblants

L'agglo ne cesse de promouvoir une vision idyllique de son attractivité mais les chiffres parlent d'eux-même. Entre 2012 à 2017, notre territoire a fixé 827 habitants de plus tout en perdant 490 emplois salariés. Un résultat qui n'enregistre pas la fermeture du site de Borg-Warner. La plupart de ses nouveaux arrivants viennent se fixer sur

le noyau préfectoral où, tributaires de leur précarité, ils recherchent les solidarités des associations humanitaires. La crise du covid offrirait une manne supplémentaire liée à la fuite vers les espaces ruraux et la possibilité du télétravail. Pour l'instant, personne n'est capable de jauger quantitativement cette évolution.

La quête de soi

Mais la faille la plus cruelle tient dans cette incapacité à construire une nouvelle identité territoriale en tirant partie de notre patrimoine, de notre géographie, de notre culture. Cette gouvernance est sourde à ces enjeux qui sont autant d'atouts pour construire notre déploiement. Cette immaturité est sensible dans son ignorance du site de Tintignac, croire que la gestion des déchets et de la voirie suffiront à fixer un nouveau public est un leurre. Le nouveau Scott doit être le moment d'une prise de conscience pour s'extraire d'une vision moulinière d'un entre-soi d'élus qui anémie les atouts de notre territoire.

Meilleurs vœux pour l'année à venir. ■



Vous souhaitez améliorer votre habitat ? L'agglo vous accompagne

Dispositif d'aides et d'accompagnement gratuit



- ✔ Montage de dossiers & ingénierie gratuits
- ✔ 70% des propriétaires privés sont éligibles
- ✔ 100% des bailleurs
- ✔ jusqu'à 80% d'aides



Plus d'infos sur

aides-habitat.agglo-tulle.fr

UN DISPOSITIF DE

Tulle'agglo

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Avec le soutien financier de :

